



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE

PRENEZ AVIS que, la prochaine séance ordinaire du 15 mars 2021 du conseil municipal sera tenue par **visioconférence à 18 h 30**. Les citoyens sont invités à communiquer leurs questions en les transmettant par courriel à greffe@sadb.qc.ca, avant 16 h lors de cette journée.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 4 mars 2021.

Me Jennifer Ma
Greffière